



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 19.01.2024

Publications supplémentaires: KABGE 19.01.2024

Visible par le public jusqu'au: 19.01.2029

Numéro de publication: KK03-0000048791

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Suspension de la procédure de faillite Ventiléman Sàrl

Débiteurs:

Ventiléman Sàrl
CHE-130.534.850
Route des Moulières 5
1242 Satigny

Date de l'ouverture de la faillite : 18.09.2023

Date de suspension: 15.01.2024

Montant de l'avance de frais: CHF 5'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 29.01.2024

Point de contact:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:

Pour tout renseignement:
Groupe 2 + 41 22 3888929
F20231175

But :

La société a pour but l'exploitation d'une entreprise proposant la réalisation, la

maintenance, la conception, l'étude et le suivi de projets d'installations de ventilation, de climatisation, de réfrigération, de production et de distribution de chauffage et d'eau glacée, ainsi que de production d'énergies renouvelables solaires, photovoltaïques et géothermiques; la régulation et la gestion technique centralisée; les installations sanitaires et l'isolation tuyauterie industrielle, y compris l'expertise et la mise en service. Elle a également pour but la vente et l'achat de tous les appareils et matériels y relatifs, ainsi que la prestation de service d'entretien et de maintenance des installations de ventilation et de climatisation. La société peut, en outre, effectuer, pour son compte ou pour le compte de tiers, toutes opérations, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, ainsi que toutes activités de conseil, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet ou à tout objet similaire; créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but. Elle peut accorder des prêts ou des garanties, à ses associés ou à des tiers.